

COMMUNIQUE DE PRESSE EN FAVUEUR DES TITULAIRES DE COMPTES DE UBI BANCA Agence in NICE

Clôture de votre agence UBI Banca Nice et transfert de vos comptes et avoirs à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

A partir du 13 avril 2021, votre agence UBI Banca de Nice a géré la clôture de son activité et de ses comptes bancaires. A cette date, suite à la fusion et au transfert en Italie des activités de UBI Banca, toutes les activités bancaires en France sont arrivées à leur terme et un délai a été laissé aux titulaires de comptes bancaires et d'avoir pour fermer ces comptes et transférer le solde après avoir indiqué les nouvelles coordonnées bancaires.

Etant donné que le susdit délai est arrivé à son terme, et la licence bancaire de UBI Nice étant clôturée, en absence de vos nouvelles coordonnées bancaire, vos fonds seront donc transférés à la CDC à la fin juin 2021.

Ce transfert a été préféré à toute autre forme d'envoi des fonds restants, de façon à offrir la plus grande sécurité à nos clients (ex-UBI Banca). La CDC conservera ces avoirs pendant 20 ans. S'ils n'ont pas été réclamés à l'issue de ce délai de 20 ans (27 ans pour les comptes dont le titulaire est décédé), ils seront ensuite acquis par à l'État.

La CDC organise la publicité ayant pour objet l'identification des titulaires de comptes dont les avoirs et dépôts ont été transférés, afin de permettre aux ayants droit de se manifester et de recevoir les fonds qui leur sont dus.

A cet effet, vous trouvez des informations utiles sur le site la Caisse des dépôts et Consignations et son rôle dans le dispositif instauré par la loi " Eckert " aux adresses ci-dessous :

<http://www.caissedesdepots.fr/comptes-inactifs-et-contrats-dassurance-vie-non-reclames>

<http://www.caissedesdepots.fr/la-recherche-de-mon-compte-bancaire-inactif>

PRESSE RELEASE IN FAVOR OF THE CURRENT ACCOUNT HOLDERS OF UBI BANCA - NICE BRANCH

Closure of UBI Banca Nice Branch and transfer of your accounts and assets to the Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Since April 13th, 2021, your branch UBI Banca in Nice has managed the closure of its activity and bank accounts. On that date, following the merger and absorption in Italy of the activities of UBI Banca, all banking activities in France came to an end and a period was given to the holders of bank accounts and assets to close these accounts and transfer their funds by transmitting their bank details.

This period has expired, and UBI Nice's banking license being closed, if you have not submitted your bank details, your funds will therefore be transferred to the CDC at the end of June 2021.

This transfer has been preferred to any other form of remittance of the remaining funds, in order to offer the highest security to our customers (former UBI Banca).

CDC will keep these assets for 20 years.

In case they have not been claimed at the end of this 20-year period (27 years for accounts for which the holder is deceased), they will then be acquired by the French State.

The CDC organizes advertising aimed at identifying account holders whose assets and deposits have been transferred, in order to allow beneficiaries to come forward and claim for remittance of own funds.

You may find additional and useful information on the Caisse des Dépôts et Consignations and its role in the system established by the "Eckert" Law at the following addresses:

<http://www.caissedesdepots.fr/comptes-inactifs-et-contrats-dassurance-vie-non-reclames>

<http://www.caissedesdepots.fr/la-recherche-de-mon-compte-bancaire-inactif>